

Impact de l'introduction de la race ovine D'Man dans les systèmes de production dans le Sud tunisien

Impact of the introduction of the moroccan ovine race of Man on systems of production in the tunisian south

M. DHAOUI (1), A. BOURBOUZE (2)

(1)Institut des Régions Arides, 6051 Nahal-Gabès (Tunisie),

(2) Institut Agronomique méditerranéen 34093.Montpellier (France)

1. INTRODUCTION

Les possibilités d'intensification de l'élevage des petits ruminants dans les oasis et les périmètres irrigués dans le sud tunisien sont aujourd'hui offertes par la mise en place de projets pilotes pour le développement des filières petits ruminants en particulier pour l'intensification de l'élevage de la chèvre laitière et de la race ovine marocaine D'Man.

Les liens de complémentarité qui existent entre les oasis et les zones avoisinantes méritent d'être mentionnés. Certaines oasis abritent des races animales présentant des caractères zootechniques intéressants tel que la race à queue fine de l'ouest. Il y a donc de nombreuses possibilités d'élevage intensifié alimenté par les productions fourragères de l'oasis. Ce potentiel il faut commencer par le prospector, l'évaluer puis

éventuellement l'améliorer progressivement avant d'avoir systématiquement recours à l'utilisation d'animaux ou de végétaux originaires de milieux non oasiens.

2. MATERIEL ET METHODES

40 éleveurs (40%), stratifiés selon trois critères : la zone géographique, les moyens de production (terre,...), la taille des troupeaux ovins, dans trois régions très différentes : oasis littorales (oasis Gabès, la plaine d'El Segui et l'oasis de Mareth), oasis continentale (Délégation d'El Hamma) et la région montagneuse (Délégation de Matmata). Les types d'exploitations englobent les petits éleveurs ayant des troupeaux ovins de 0 à 10 têtes, les moyens éleveurs ayant des effectifs ovin de 10 à 25 têtes et les gros éleveurs élevant plus de 25 têtes ovines D'Man.

Tableau 1 : les paramètres de reproduction par zone en %.

	Femelles mises à la lutte	Femelles mise-bas	Naissances totales	Mortalité globale	Agneaux Agnelles vivants	Taux de Fertilité	Taux de Fécondité	Taux de Prolificité
Gabès	277	261	635	120	515	94	229	243
Mareth	298	286	689	90	599	95	231	209
Hamma	208	191	454	63	391	91	218	204
Matmata	24	22	55	7	48	91	229	218
TOTAL	807	760	1833	280	1553	94	227	204

3. RESULTATS

3.1. PERFORMANCES DE REPRODUCTION

Le tableau 1 montre les paramètres zootechniques par zone. Le taux de fécondité réel est en moyenne de 227 %. Cette valeur est légèrement inférieure dans la zone d'El Hamma. Le taux de prolificité moyen est de 241 %. La prolificité la plus importante est obtenue dans les oasis littorales de

Gabès. Cela s'explique par la proximité des éleveurs avec les services vétérinaires et les techniciens.

Le taux de mortalité globale des agneaux dans la région est de 15 %. Le taux le plus élevé a été enregistré dans la zone de Gabès (18 %), alors qu'il n'est que de 13% dans la région de Mareth et de 12% dans celle d'El Hamma.

Tableau 2 : les différents revenus de l'éleveur par zone en DT

	Revenu de l'élevage	Revenu extra agricole	Revenu arboriculture en sec	Revenu arboriculture en irrigué	Revenu cultures maraîchères	Revenu total/région	Revenu moyen/éleveur
Gabès	115737	50860	10162	12831	21773	211364	17613
Mareth	132720	41958	29566	20768	37308	262321	21860
Hamma	86275	52546	25041	19625	28907	212394	15171
Matmata	11107	5322	3878	3186	1491	24986	12493
TOTAL	345839	150686	68647	56410	89479	71 105	17776

3.2. LES DIFFERENTS REVENUS DES ELEVEURS

L'analyse des revenus totaux de production montre que la part de l'élevage chez les éleveurs de la zone de Gabès et de Mareth est respectivement de l'ordre de 54% et 50% ; dans ces deux cas, ils sont plus importants que celui des autres zones. Le revenu des éleveurs de la région d'El Hamma est plus diversifié, l'élevage ne représentant que 40 % de la part du revenu total (voir tableau 2).

milieu écologique et socio-économique très homogène. Les principaux aspects différenciant ces élevages sont relatifs aux moyens de production, terre et cheptel, dont dispose l'éleveur. Pour des raisons de limitation des parcours dans les oasis littorales au sud tunisien, l'élevage de la race D'Man se prête à cette zone car exigible en nombre réduit de troupeau. Pour ces raisons cet élevage trouve sa place dans l'oasis et peut créer de petits emplois dans la région.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Pour différencier les types d'élevage ovin de la race D'Man nouvellement introduite dans les oasis et les périmètres irrigués au Sud Tunisien, on s'est basé sur l'importance des moyens de production dont dispose l'éleveur qui montre une homogénéité des modes de conduite des élevages en ce qui concerne les pratiques d'alimentation et de reproduction. Cette homogénéité s'explique par les dimensions réduites de la zone d'étude. En effet, tous les élevages évoluent dans un

Ayadi. 1998. Revue de l'agriculture. n°15, 05 1998.Tunis; p26-28.
Abaab, A 1996. Système de production bovine lait: Performances et intégration au système de culture Programme de coopération SEFCA - IMMA et partenariat Nord Sud. Séminaire de clôture, Montpellier-28 et 29 Nov, p 169-192.

Albrieux. 1997. Diagnostic agro-économique de l'oasis de Gabès, Mémoire de D.E.A, I.N.A.P.G.

Ali. Abaab et al. 1988. Limites de la complémentarité agriculture élevage en milieux aride. Actes des travaux d'atelier